

Le tir à l'arc, un sport de compétition, mais surtout un vrai loisir à développer



Le tir à l'arc, un sport de compétition, mais surtout un vrai loisir à développer

Les Archers de la Hire ont tenu leur assemblée générale, le vendredi 11 septembre, en fin d'après-midi.

Pour cette dernière assemblée générale présidée par Bernard Delaère, la municipalité était représentée non seulement par le maire en personne, mais aussi par Charlotte Fernandez, l'adjointe à la culture et aux sports, Françoise Martinez, première adjointe, et Hélène Delpech, adjointe aux affaires sociales. Le Comité départemental du Sport Adapté était également présent en la personne d'Adeline Mène, conseillère technique fédérale.

Après l'adoption à l'unanimité des divers rapports, moral, sportif et financier, il est procédé à l'élection du conseil d'administration. Neuf membres sont élus, il s'agit de Bernard Delaère, Frédérique Brossard, Franck Julien, Brice Bibaut, Damien Laurier, Christian Escalup, Annick Boucher, Brigitte Delaère et Nelly Tornil.

Ce nouveau bureau nomme les membres du conseil d'administration et permet ainsi à Bernard Delaère de passer le flambeau à Damien Laurier, nouveau président et capitaine, tandis que lui-même reste actif dans le club comme vice-président et premier lieutenant, mais aussi délégué au développement économique et aux animations.

Les autres membres sont :

- Trésorière, Frédérique Brossard ; adjointe, Annick Boucher ;
- Secrétaire, Franck Julien ; adjoint, Brice Bibaut.
- Délégué FFSA, Christian Escalup.

La présence de Jean-François Rousse qui a félicité Bernard Delaère pour son engagement durant dix années envers les Archers de la Hire, a aussi permis d'évoquer les moyens mis à la disposition de l'association et notamment l'actuelle salle de tir qui ne serait pas conforme pour leurs entraînements.

Jérôme Tarbouriech, entraîneur et directeur sportif du club, est salarié du club par le biais du Groupement d'Employeurs de Tir à l'Arc Gersois (GETAG). Ses différentes missions ont été évoquées. En effet, grâce à cet emploi, la promotion du tir à l'arc peut se développer sur la communauté de la Ténarèze, notamment dans les établissements scolaires. Même au-delà puisque des actions sont proposées au centre de loisirs de Bouconne, en Haute-Garonne, ou plus proche au camping de Barbotan. Par le biais de la Fédération française de sport adapté, le tir à l'arc s'est développé au Moussaron, ce qui a permis de participer à des compétitions sur la région Occitanie avec les plus jeunes tireurs.



Les résultats sportifs des archers sont évocateurs puisque sur leurs différentes sorties dans le Gers, mais aussi dans les départements voisins à Dax, Hagetmau, Lannemezan, Mézin, Nérac, Saint-Pierre du Mont, avec même un déplacement jusqu'à Lunel (Hérault), les archers sont ainsi montés sur 39 podiums. **Des excellents résultats dans les différents niveaux de compétition donc !**


BILAN-RESULTATS SPORTIFS


Championnat en Salle FFSA



Yanis
Marie
Léo

3 Champions de Ligue en Salle FFSA

Championnat du Gers en Salle FFTA



BIBAUT Brice -Senior 1 Arc CLASSIQUE
THEOBALD Jean -Senior 3 Arc CLASSIQUE
LAURIER Damien- Senior 1 ARC POULIE



JEAN DIT TEYSSIER Adèle -Minime Arc CLASSIQUE
PASCAL Guillaume -Senior 1 Arc CLASSIQUE



CLASSEMENT GÉNÉRAL

POURROUQUET Buddy-Senior 1 Arc CLASSIQUE
DOSTE Elsa –Benjamine Arc CLASSIQUE

L'avenir du club avec ses principaux projets

En plus de chercher à obtenir le Label Club « Ambition » FFTA [1], les Archers de la Hire souhaiteraient organiser un **run archery découverte**.

À l'image du Biathlon, le **Run Archery** est une discipline combinée. Accessible à tous, parfaitement en phase avec une logique sportive, cette discipline, largement pratiquée en Europe, permet d'alterner différentes phases ; le système cardio-ventilatoire va être mis à l'épreuve avec des phases plus calmes où la maîtrise de soi et la concentration seront de rigueur pour obtenir un tir précis.

Course et tir : chaque participant s'élance avec son arc à la main sur un parcours d'environ 1 km à la fin duquel il devra tirer 4 flèches pour toucher autant de cibles.

Même les personnes non licenciées à la FFTA pourraient participer aux compétitions de Run-Archery, ce qui favoriserait la découverte de ce sport.

Il faut souhaiter que les conditions de pratique et d'entraînement ne soient pas trop perturbées par les règles sanitaires imposées actuellement. Les personnes intéressées peuvent en savoir plus sur la pratique du tir à l'arc à Condom, via le site du club. Toutes les dispositions prévues sont détaillées, avec le protocole Covid-19 sur lequel figurent les horaires et les conditions d'entraînement.

[1] Le label est la reconnaissance par la FFTA des efforts de structuration consentis par le club pour progresser. L'accès aux labels est une rampe de propulsion dans l'évolution d'un club. Il n'existe pas de club « idéal », de structure « type », mais plus de 1600 clubs qui doivent progresser, en mettant en œuvre les moyens pour atteindre les objectifs fixés.

Photos Marc Le Saux